



Information mensuelle des élus AVENIR au CSE I2S – Mars 2021

Santé et Prévoyance

Après sa décision unilatérale sans associer véritablement les instances du personnel, la Direction Générale a lancé un appel d'offres auprès de 3 mutuelles pour remplacer Gras Savoye. Cette décision n'est pas sans conséquence car elle va pénaliser les remboursements des frais de santé des conjoints par leur « dénoémisation ». Si l'appel d'offres n'aboutit pas avant fin mars, date de la validité de la carte de tiers payant, Gras Savoye sera prolongée jusqu'à la reprise par le nouveau prestataire.

Les élus AVENIR s'inquiètent des conditions de ce changement et des conséquences sur les familles des salariés.

Négociations en cours

Qualité de Vie au Travail : Cette négociation n'en a que le nom. Comme il fallait s'en douter la Direction avance des intentions mais rien de concret, de mesurable pour améliorer la qualité de travail et l'équilibre vie professionnelle/vie privée. Aucune démarche primaire agissant sur leurs causes au niveau de l'organisation du travail est mise en œuvre pour prévenir l'exposition des salariés aux facteurs de risques RPS. Avec la pandémie les facteurs de risques s'accumulent tels que la dégradation des conditions de travail et l'augmentation de la charge de travail.

Les mesures de prévention ne peuvent se limiter aux formations de sensibilisation des managers !

NAO: Les actionnaires récompensés mais pas les salariés, quelle injustice !

Suite à la publication des résultats 2020 de l'entreprise, la direction prévoit un dividende de 2 € par action récompensant ainsi les gros actionnaires. Malgré la situation pandémique et la cyber attaque, la société a fait de bons résultats (+7 %) mais a « oublié » de récompenser les salariés qui ont fait de gros efforts pour s'adapter dans ces conditions difficiles notamment par le télétravail et les heures supplémentaires. Avenir avait proposé une prime exceptionnelle pour les salariés en fin d'année pour les récompenser mais la direction a refusé de l'accorder. Les augmentations de salaire du début d'année 2021 ont été minimales et sans discussion au préalable avec les OS (1ère réunion NAO le 4 mars, de qui se moque-t-on)

Avenir ne peut pas accepter cette situation, les salariés ne doivent pas être des laissés pour compte, Avenir agira pour réparer cette injustice.

L'employeur doit régulariser les cotisations retraite Agirc/Arco

Suite au jugement de la cour d'appel du 06 février 2020 qui a donné raison à Avenir, la direction doit s'acquitter des cotisations retraite dues au titre de la retraite complémentaire des cadres pour les salariés Etam 3.2 et 3.3 ex-Steria de 1988 à 2014.

La direction fait la sourde oreille en décidant de régulariser au cas par cas mais Avenir fera respecter ce jugement qui s'impose à l'employeur car il n'est pas question que ces salariés soient spoliés d'une partie de leur retraite.

Le nouveau dispositif de Management à l'échec

En réunion CSE la direction nous a présenté les chiffres de ce nouveau dispositif de management qui date d'un an :

- 76 % des entretiens effectués.
- 53 % des salariés ont en un mentor.

La direction a indiqué que l'objectif des entretiens est de 100 % pour cette année, mais n'a pas su apporter d'explications valables sur les causes des 24 % entretiens non effectués. Quant au choix du mentor, les salariés ne semblent pas adhérer vu le % constaté.

Encore une fois, les élus AVENIR constatent que tout est fait pour que la gestion de carrière du collaborateur soit vouée à l'échec.

Les élus AVENIR ont demandé à la Direction la présence des DRH à la prochaine réunion pour expliquer les raisons de cet échec.

Journée internationale des femmes, le 8 mars

Les élu(e)s AVENIR souhaitent une bonne fête à toutes les femmes.

Cette journée internationale met en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes qui augmentent particulièrement en cette période de pandémie.



Rachid TOULOUM	élu CSEE, DS	06 73 77 60 60
Jean François HEYWOOD	élu CSEE,DS	06 32 88 56 77
Michel MARIUS	RS CSEE, RP Meudon	06 15 32 47 30
Ilham TOFFOLLETTI	élu CSEE, Adj DSC de l'UES	06 38 27 26 61
Anselme DELEST	élu CSEE	06 47 91 04 67
Michel SILLY	élu CSEE	06 48 14 95 82
Josiane BOUZAI	élu CSEE	01 85 32 56 69
Francis ADABUNU	élu CSEE	06 43 81 99 90
Vincent LAPORTE	DS	06 12 71 24 49
Olivier VERRIER	DS	06 09 63 29 39
Jean Luc MARTY	RP Aix	01.85.32.56.69
Mustapha OULDTATA	RP Meudon	06 68 65 53 06
Willy FAKOUA	RP Meudon	06 19 59 04 11
Joseph RAAD	DSC de l'UES	06 06 40 48 82